



# ORDONNANCE VISUELLE





# NOTICE

**1 ANALYSER L'ORDONNANCE DU MEDECIN**  
Définir les médicaments, le nombre de prises par jour ainsi que la durée du traitement.



## 2 REMPLIR LE CALENDRIER AVEC LES PLANCHES DE VIGNETTES AUTOCOLLANTES

Chaque ligne correspond à un médicament. Seule la page (détachable) du calendrier est donnée au patient.

**Zone d'identification du patient et du professionnel de santé**

PATIENT : **Martin Dupond**  
PROFESSIONNEL : **David Durand**  
DATE : **04/07/18** A RENOUELLER : NON  OUI

STRUCTURE : **EPY 42**

CALENDRIER : 0h, 6h, 12h, 18h, 0h, 0h, 0h, 0h

DUJOUR : 0h, 6h, 12h, 18h, 0h, 0h, 0h, 0h

SOIR, MIDY, MATIN, NUIT

Indiquer le nombre de jours de traitement (surligneur fluo). Après chaque journée de traitement, le patient coche la case.

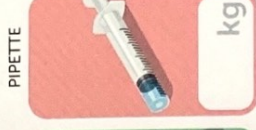
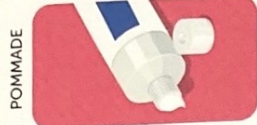
Coller la vignette suivant la frise chronologique

## 3 REPORTER LA VIGNETTE SUR LA BOÎTE DE MEDICAMENT

Pour qu'il n'y ait pas de risque d'erreur dans la prise du traitement.



## LÉGENDE DES VIGNETTES





PATIENT :

PROFESSIONNEL :

DATE :

STRUCTURE :

À RENOUELLER : NON  OUI

DÉC.

NOV.

SEPT.

AOUT

JUILL.

JUIN

MAI

AVR.

MARS

FÉV.

JANV.



DURÉE



MATIN



MIDI



SOIR



NUIT

6h

8h

10h

12h

14h

16h

18h

20h

22h

0h

2h

4h

6h

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31









AMPOULE

PATCH

SPRAY AÉRI

SPRAY NASAL

GOUTTES

INHALATEUR

PIPETTE

COLLYRE

SERINGUE

POMMADE

SACHET

EFFERVESCENT

EFFERVESCENT

SIROP

SIROP

kg

kg

kg

kg

kg

kg

i x

i x

i x

i x

i x

i x

i x

i x

i x

i x

i x

i x





# Présentation

L'Entraide Pierre Valdo est une association Loi 1901 d'origine protestante dont l'objet est l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et/ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques.

Son action se réalise dans le cadre d'une mission d'intérêt général, dans le plein respect des exigences législatives et réglementaires applicables. L'Entraide Pierre Valdo travaille en relation de confiance avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.

Ses principales missions sont :

## L'ASILE

Intégration des réfugiés statutaires et l'accompagnement des personnes en cours de procédure de demande d'asile ;

## L'INTEGRATION

Inclusion sociale et professionnelle de personnes en situation de grande difficulté (hébergement et lutte contre les exclusions) ;

## L'ENFANCE

L'enfance et la jeunesse : accueil de loisirs sans hébergement d'enfants de 3 à 15 ans issus de milieux sociaux différents & actions spécialisées à destination des mineurs étrangers non accompagnés (MNA).

